

Article 1 - Organisation générale

Le Comité organise, pour les catégories jeunes, les championnats départementaux suivants :

Masculins

- U13
- U15
- U17
- U20

Féminins

- U13
- U15
- U18

Le championnat U13M peut être mixte quel que soit la division.

Un club, ayant une équipe U13 féminine ou non, peut engager une équipe U13 masculin avec des joueuses.

Article 2 - Système de l'épreuve

Phase en matchs aller simple : Toutes les rencontres « aller » doivent être jouées avant la dernière rencontre « aller », sauf accord de la Commission Sportive.

Phase en matchs aller-retour : Toutes les rencontres « aller » doivent être jouées avant le début des rencontres « retour ». Toutes les rencontres « retour » doivent être jouées avant la dernière rencontre « retour », sauf accord de la Commission Sportive.

NB : Le nombre d'équipes par poules pourra être modifié selon le nombre réel d'équipes engagées en phase de brassage.

BRASSAGE PHASE 1 (Septembre - Octobre)

Les équipes sont réparties en X poules de 4 en fonction du niveau déclaré par les clubs (soit CONFIRMÉ-INTERMÉDIAIRE - DÉBUTANT) lors des engagements. Les équipes seront réparties dans les divisions selon le ranking (classement inter-poules) de la saison précédente.

Les équipes participant au TQR intègrent la DIVISION 8 - CONFIRMÉ.

Les divisions 8 et 9 ne peuvent accueillir plusieurs équipes d'une même association sportive, d'une même catégorie sauf la division 10.

La composition des équipes personnalisées doit être transmise à la Commission Sportive avant la 1^{ère} journée de BRASSAGE PHASE 1.

DIVISION 8 – CONFIRMÉ

Les X équipes sont groupées en X poules de 4 disputant des rencontres « aller ».

ACCESSIONS

- Les équipes classées 1^{ère} à 3^{ème} de chaque poule en DIVISION 8 - CONFIRMÉ intègrent la DIVISION 5 - CONFIRMÉ.
- Les équipes classées 4^{ème} de chaque poule en DIVISION 8 - CONFIRMÉ intègrent la DIVISION 6 - INTERMÉDIAIRE.

DIVISION 9 – INTERMÉDIAIRE

Les X équipes sont groupées en X poules de 4 disputant des rencontres « aller ».

ACCESSIONS

- Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule en DIVISION 9 - INTERMÉDIAIRE intègrent la DIVISION 5 - CONFIRMÉ.
- Les équipes classées 2^{ème} et 3^{ème} de chaque poule en DIVISION 9 - INTERMÉDIAIRE intègrent la DIVISION 6 - INTERMÉDIAIRE.
- Les équipes classées 4^{ème} de chaque poule en DIVISION 9 - INTERMÉDIAIRE intègrent la DIVISION 7 - DÉBUTANT

DIVISION 10 – DÉBUTANT

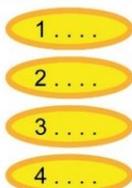
Les X équipes sont groupées en X poules de 4 disputant des rencontres « aller ».

ACCESSIONS

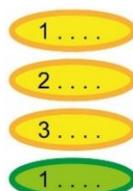
- Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule en DIVISION 10 - DÉBUTANT intègrent la DIVISION 6 - INTERMÉDIAIRE.
- Les équipes classées 2^{ème} à 4^{ème} de chaque poule en DIVISION 10 - DÉBUTANT intègrent la DIVISION 7 - DÉBUTANT.

DIVISION 8 - CONFIRMÉ

X POULE DE 4



À L'ISSUE DE LA 1^{ÈRE} PHASE DE BRASSAGE

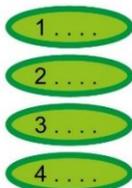


LÉGENDE

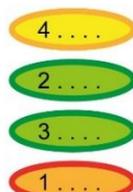


DIVISION 9 - INTERMÉDIAIRE

X POULE DE 4

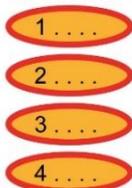


À L'ISSUE DE LA 1^{ÈRE} PHASE DE BRASSAGE

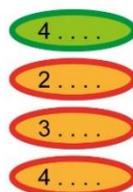


DIVISION 10 - DÉBUTANT

X POULE DE 4



À L'ISSUE DE LA 1^{ÈRE} PHASE DE BRASSAGE



BRASSAGE PHASE 2 (Novembre - Décembre)

Les équipes sont réparties en X poules de 6 (soit CONFIRMÉ – INTERMÉDIAIRE – DÉBUTANT).

DIVISION 5 – CONFIRMÉ

Les X équipes sont groupées en X poules de 6 de disputant des rencontres « aller » et réparties dans les poules selon le ranking (classement inter-poules) tiré de la 1^{ère} phase de brassage.

ACCESSION EN RÉGIONAL – DIVISION 4

Les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} du classement inter-poules de la DIVISION 5 disputeront un tournoi qualificatif au championnat Régional Division 4 (TQR 4) comme suit :

- 1^{ère} demi-finale : le 1^{er} contre le 4^{ème}
- 2^{ème} demi-finale : le 2^{ème} contre le 3^{ème}
- Finale : Vainqueur de la 1^{ère} demi-finale contre le vainqueur de la 2^{ème} demi-finale

L'équipe classée 1^{ère} du classement inter-poules recevra le TQR4.

À l'issue du tournoi, l'équipe vainqueur de la finale accèdera au championnat Régional Division 4.

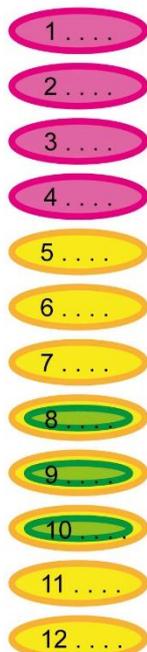
ACCESSIONS

S'il y a 2 poules, ou plus, dans la Division 5 - Confirmé :

- Les équipes classées 2^{ème} à 4^{ème} du TQR4 intègrent la DIVISION 1.
- Les équipes classées 5^{ème} à 7^{ème} du classement inter-poules de la DIVISION 5 - CONFIRMÉ intègrent la DIVISION 1.
- Les équipes classées 8^{ème} à 10^{ème} du classement inter-poules de la DIVISION 5 - CONFIRMÉ feront un match de barrage avec les équipes classées 4^{ème} à 6^{ème} du classement inter-poules de la DIVISION 6 – INTERMÉDIAIRE. Les vainqueurs de ces rencontres intègrent la DIVISION 1. Les équipes de la DIVISION 6 recevront les matchs de barrage.
- Les équipes classées 11^{ème} et suivantes du classement inter-poules de la DIVISION 5 - CONFIRMÉ intègrent la DIVISION 2.

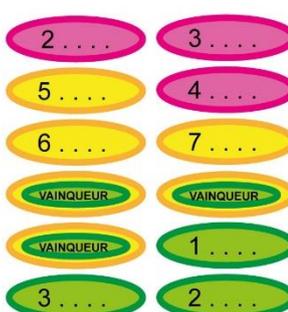
À L'ISSUE DU BRASSAGE PHASE 2

DIVISION 5 - CONFIRMÉ
SI 2 POULES DE 6, CLASSEMENT INTER-POULES



PHASE 3 - EN JANVIER

DIVISION 1
2 POULES DE 6



LÉGENDE



DIVISION 6 – INTERMÉDIAIRE

Les X équipes sont groupées en X poules de 6 disputant des rencontres « aller » et réparties dans les poules selon le ranking (classement inter-poules) tiré de la 1^{ère} phase de brassage.

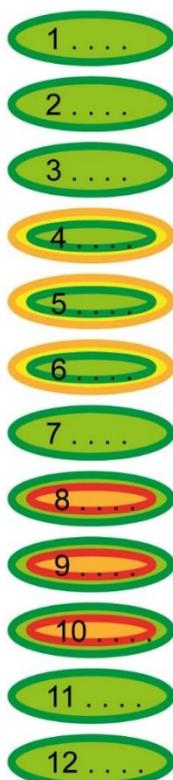
ACCESSIONS

S'il y a 2 poules, ou plus, dans la Division 6 - Intermédiaire :

- Les équipes classées 1^{ème} à 3^{ème} du classement inter-poules de la DIVISION 6 - INTERMÉDIAIRE intègrent la DIVISION 1.
- Les équipes classées 4^{ème} à 6^{ème} du classement inter-poules de la DIVISION 6 - INTERMÉDIAIRE feront un match de barrage avec les équipes classées 8^{ème} à 10^{ème} du classement inter-poules de la DIVISION 5 - CONFIRMÉ. Les vainqueurs de ces rencontres intègrent la DIVISION 1. Les équipes de la DIVISION 6 recevront les matchs de barrage.
- L'équipe classée 7^{ème} du classement inter-poules de la DIVISION 6 - INTERMÉDIAIRE intègre la DIVISION 2.
- Les équipes classées 8 à 10^{ème} du classement inter-poules de la DIVISION 6 - INTERMÉDIAIRE feront un match de barrage avec les équipes classées 4^{ème} à 6^{ème} du classement inter-poules de la DIVISION 7 - DÉBUTANT. Les vainqueurs de ces rencontres intègrent la DIVISION 2. Les équipes de la DIVISION 7 recevront les matchs de barrage.
- Les équipes classées 11^{ème} et suivantes du classement inter-poules de la DIVISION 6 - INTERMÉDIAIRE intègrent la DIVISION 3.

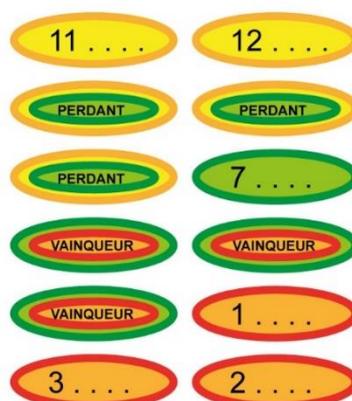
À L'ISSUE DU BRASSAGE PHASE 2

DIVISION 6 - INTERMÉDIAIRE
SI 2 POULES DE 6, CLASSEMENT INTER-POULES



PHASE 3 - EN JANVIER

DIVISION 2
2 POULES DE 6



LÉGENDE



DIVISION 7 – DÉBUTANT

Les X équipes sont groupées en X poules de 6 disputant des rencontres « aller » et réparties dans les poules selon le ranking (classement inter-poules) tiré de la 1^{ère} phase de brassage.

Les équipes nouvellement engagées seront réparties aléatoirement dans les poules.

ACCESSIONS

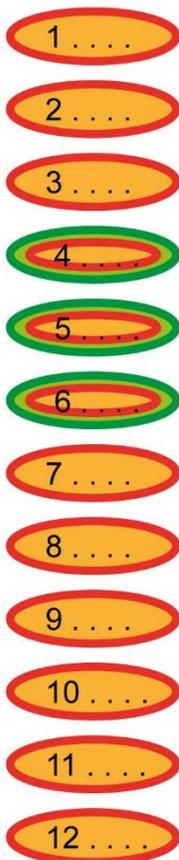
S'il y a 2 poules, ou plus, dans la Division 7 - Débutant :

- Les équipes classées 1^{ère} à 3^{ème} du classement inter-poules de la **DIVISION 7 - DÉBUTANT** intègrent la **DIVISION 2**.
- Les équipes classées 4^{ème} à 6^{ème} du classement inter-poules de la **DIVISION 7 - DÉBUTANT** feront un match de barrage avec les équipes classées 8^{ème} à 10^{ème} du classement inter-poules de la **DIVISION 6 - INTERMÉDIAIRE**. Les vainqueurs de ces rencontres intègrent la **DIVISION 2**. Les équipes de la **DIVISION 7** recevront les matchs de barrage.
- Les équipes classées 7^{ème} et suivantes du classement inter-poules de la **DIVISION 6 - INTERMÉDIAIRE** intègrent la **DIVISION 3**.

À L'ISSUE DU BRASSAGE PHASE 2

DIVISION 7 - DÉBUTANT

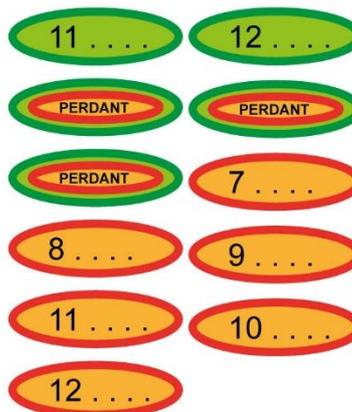
SI 2 POULES DE 6, CLASSEMENT INTER-POULES



PHASE 3 - EN JANVIER

DIVISION 3

2 POULES DE 6



LÉGENDE



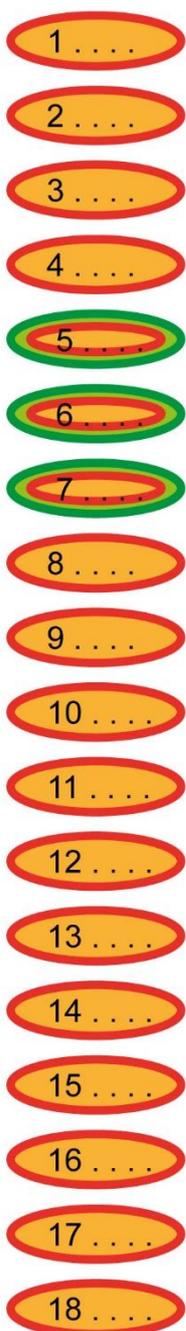
S'il y a 3 poules dans la Division 6 - Intermédiaire :

- Les équipes classées 1^{ème} à 4^{ème} du classement inter-poules de la **DIVISION 7 - DÉBUTANT** intègrent la **DIVISION 2**.
- Les équipes classées 5^{ème} à 7^{ème} du classement inter-poules de la **DIVISION 7 - DÉBUTANT** feront un match de barrage avec les équipes classées 8^{ème} à 10^{ème} du classement inter-poules de la **DIVISION 6 - INTERMEDIAIRE**. Les vainqueurs de ces rencontres intègrent la **DIVISION 2**. Les équipes de la **DIVISION 7** recevront les matchs de barrage.
- Les équipes classées 8^{ème} et suivantes du classement inter-poules de la **DIVISION 7 - DÉBUTANT** intègrent la **DIVISION 3**.

À L'ISSUE DU BRASSAGE PHASE 2

DIVISION 7 - DÉBUTANT

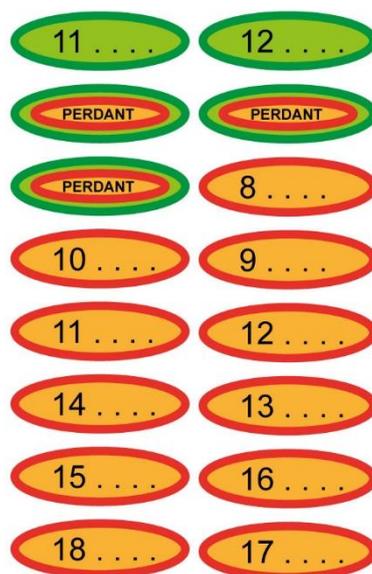
SI 3 POULES DE 6, CLASSEMENT INTER-POULES



PHASE 3 - EN JANVIER

DIVISION 3

3 POULES DE 6



LÉGENDE



CHAMPIONNAT PHASE 3 (Janvier à Mai)

DIVISION 1

Les 12 équipes sont groupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres « aller-retour ».

DIVISION 2

Les X équipes sont groupées en 2 ou 3 poules de 6 disputant des rencontres « aller-retour ».

DIVISION 3

Les équipes sont groupées en X poules de 6 disputant des rencontres « aller-retour ».

Les équipes nouvellement engagées seront réparties aléatoirement dans les poules.

PLAY-OFFS ET TITRE DE CHAMPION DÉPARTEMENTAL DE CHAQUE DIVISION

Seules les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} du classement inter-poules de la DIVISION jouent des play-offs comme suit :

- 1^{ère} demi-finale : le 1^{er} du ranking reçoit le 4^{ème} du ranking.
- 2^{ème} demi-finale : le 2^{ème} du ranking reçoit le 3^{ème} du ranking.
- Finale : Vainqueur de la 1^{ère} demi-finale contre le vainqueur de la 2^{ème} demi-finale

La finale se déroulera lors des Finales Départementales organisées par le Comité.

Le titre de champion départemental est attribué à l'équipe vainqueur de la finale des play-offs.

Article 3 – Rencontre

Horaire :

	Samedi	Dimanche
U13	14h-18h (13h30 avec accord de l'équipe adverse)	9h30-11h30 / 13h-17h00
U15, U17M, U18F	14h-18h	9h30-11h30 / 13h-17h30
U20	14h-18h (20h30 avec accord de l'équipe adverse)	

Temps de jeu :

U13*	U15* - U17M - U18F - U20
<ul style="list-style-type: none">• 4 x 8 minutes• Intervalle entre les quart-temps : 2 minutes• Mi-temps : 10 minutes• Prolongation : 2 minutes. 2 maximum <p><i>*Si égalité à la fin de la 2nde prolongation : mort subite aux lancers francs</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• 4 x 10 minutes• Intervalle entre les quart-temps : 2 minutes• Mi-temps : 10 minutes• Prolongation : 5 minutes <p><i>*Si égalité à la fin de la 2nde prolongation : mort subite aux lancers francs</i></p>

Ballon :

U13	U15F - U18F	U15M - U17M - U20M
Taille 6		Taille 7

Feuille de marque : E-marque V2 obligatoire

Ligne à 3 points : 6,75m (ligne pleine)

Désignations :

2 arbitres sont désignés par la CDO sur les rencontres des championnats U13F, U13M, U15F, U15M, U17M, U18F, U20M division 1, et indemnisés par la caisse de péréquation.

Pas de désignation dans les autres divisions sauf sur les play-offs.

Pas de désignation d'OTM sur tous les championnats.

Article 4 – Règles de participation

Licences autorisées :

Type de licence	OC	1C 1CAST	2C 2CAST	OCT	OCAST	OCASTCTC
Nombre maximum	10	5*	5*	5*	5*	5

*Les licences 1C, 1CAST, 2C, 2CAST, OCT, OCAST ne sont pas cumulatives mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra, en tout état de cause pas dépasser le nombre de 5.

Les socles 0, 1 et 2 ne sont pas autorisés. Il faut obligatoirement une extension compétition « C ».

Nombre de joueurs : 5 minimum et 10 maximum

Nombre d'entraîneurs : 1 entraîneur ou 1 entraîneur + 1 entraîneur adjoint.

Nota : Seule une personne majeure licenciée peut assurer cette fonction.

Règle de participation sur les play-offs :

Un joueur ayant joué au moins une rencontre avec l'équipe évoluant au niveau supérieur, ne pourra prendre part aux play-offs, seulement s'il a participé à 60 % (chiffre arrondi à l'unité supérieure) des rencontres de la phase 1.

Article 5 – Équipes multiples

Liste de joueurs brûlés :

Si une équipe évolue au niveau supérieur, il faut communiquer avant la première journée de championnat la liste des 5 joueurs qui évolueront uniquement au niveau supérieur et qui ne pourront pas participer aux rencontres de l'équipe réserve dans la phase BRASSAGE, TQR4 et phase 3. Il est possible de la modifier mais celle-ci devra être communiquée avant la première journée de chaque phase.

Liste de joueurs personnalisés :

Les championnats départementaux ne peuvent pas accueillir plusieurs équipes d'une même association sportive, d'une même catégorie dans une même division, sauf pour la dernière division de la catégorie.

La composition des équipes ainsi personnalisées doit être transmise à la commission sportive avant la 1^{ère} journée de championnat.

Article 6 – Obligations

Statut du technicien :

DIVISION 1 phase 3 : Être titulaire du Brevet Fédéral (BF) – voir les conditions des obligations des techniciens dans le statut du technicien de la Commission technique Départementale.

DIVISION 2 et 3: Néant

Salles et terrains :

Pour la 1ere division, les rencontres devront se dérouler dans une salle homologuée dans FBI (documents mis à jour auprès de la commission Salle et Terrain salles.terrains@basket95.com). Faute de quoi les équipes ne pourront évoluer en 1ere division et ne pourront bénéficier de désignation d'arbitres officiels.